



Dossier de candidature - Concours photo

Pour le 13ème Festival Photographique « *Ecrire avec la Lumière* »

de Roquebrune-sur-Argens

Date limite d'envoi de la candidature : 31 mai 2023

La candidature est ouverte à tous, photographes amateurs comme professionnels

- La participation au festival est gratuite
- Chaque candidat ne peut proposer qu'un seul dossier de candidature
- Dépôt des œuvres et accrochage : **21 juillet 2023 de 10h à 19h**
- Exposition : du 22 au 30 juillet 2023
- Vernissage : le 22 juillet 2023 à 19h
- Retrait des œuvres : **le 30 juillet 2023** à partir de 19h

Candidat : • Nom : • Prénom.....

Pour les mineurs(e)s, « Jeune photographe » une autorisation parentale sera demandée).

- Adresse :
- Code Postal :
- Ville :
- N° de téléphone :
- E. mail :@.....

Je donne l'autorisation de reproduire ou de représenter la (ou les) photographie (s) prise(s) par lui (elle) et me représentant pour les usages suivants : Présentation en public lors d'expositions de photographies du 22 au 30 juillet 2022 dans le cadre du festival photographique « Ecrire avec la Lumière ». Exploitation possible sur les supports de communication du festival. Cet accord est donné sans rémunération ni contrepartie d'aucune sorte et sans limitation de durée. Les légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de la photo ne devront pas porter atteinte à ma réputation ou à ma vie privée.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Sylvie Serge au 06 16 53 49 25

Le comité de sélection : Le comité de sélection sera constitué des membres de l'association « *Ecrire avec la Lumière* ». Les candidats choisis le seront selon des critères artistiques et techniques pour leur lumière, cadrage, composition et sur le respect des thèmes imposés. Le comité de sélection attribuera lui-même les lieux (emplacements) dans un souci d'harmonisation. Aucune réclamation ne sera admise et les exposants prennent un engagement ferme de se conformer aux décisions ainsi édictées.

Les thèmes du concours : Les thèmes retenus pour l'édition 2023 :

« A la manière de... », «La Nuit, le monde de la nuit » et « Macro/Proxi »



Conditions d'exposition :

Si le candidat est retenu pour le Festival

1. Autorisations

Le candidat atteste et garantit que les œuvres présentées sont des créations originales au sens de la loi sur la Propriété Intellectuelle et qu'elles ne constituent pas la contrefaçon d'œuvres protégées. Il est entièrement responsable des œuvres présentées.

2. Format des tirages

Les photos sélectionnées pour l'accrochage devront être présentées au format 20 x 30 cm ou 20 x 20 cm centrées dans un passe-partout blanc et dans **un cadre noir à bords étroits obligatoirement**, au format 30x40cm. Toutes photos ne correspondant pas à ces critères ne seront pas exposées.

En cas de sélection, les frais de tirages et d'encadrement sont à la charge du candidat retenu.

3. Gestion des œuvres

Le candidat s'engage à livrer ses œuvres sur son lieu d'exposition le 21 juillet 2023 entre 10h et 19h. Les frais d'assurance sont à la charge du candidat qui pourra souscrire s'il le désire une assurance responsabilité professionnelle.

L'association « *Ecrire avec la Lumière* » ne prend pas en charge les frais de transport.

Le candidat devra récupérer les œuvres le 30 juillet 2023 à partir de 19h.

Au-delà de cette échéance l'association ne prendra en charge ni le stockage et ni la protection des œuvres.

4. Installation

Toutes les œuvres devront disposer d'un système d'accroche prêt à l'accrochage.

L'association décline toutes responsabilités en cas de système d'accroche inexistant ou défaillant.

Si le candidat souhaite proposer ses tirages à la vente, le prix de vente TTC sera mentionné également.

5. Communication

Le candidat accorde à l'association « *Ecrire avec la Lumière* » le droit de diffuser des extraits de son travail sans contrepartie d'aucune sorte et sans limitation de durée ni de support (Internet, programmes, affiches, catalogues, tracts, ...). Cette autorisation vaut aussi pour la publication dans des journaux et magazines à l'occasion d'articles en rapport avec le Festival.

6. Réglementation des ventes

L'Association « *Ecrire avec la Lumière* » ne prélève aucun pourcentage sur les ventes qui pourraient être réalisées durant l'exposition. Le candidat s'engage toutefois à ne décrocher aucun tirage pendant toute la durée du Festival.

7. Accidents et dommages

Les photographies seront exposées aux risques et périls du candidat, propriétaire de celles-ci.

En cas de dégradations sur les œuvres exposées ainsi que sur du matériel apporté par le candidat, aucun recours ne sera possible envers l'association « *Ecrire avec la lumière* ».

Le candidat peut souscrire une assurance adaptée afin de se prémunir d'éventuels dommages.

En cas d'accident corporel survenu sur des personnes participant au Festival Photographique ou bien causé par un tiers, pendant la durée de celui-ci, l'association « *Ecrire avec la lumière* » ne pourra en être tenue pour responsable, cette personne devra se retourner vers sa propre assurance « responsabilité civile ».



Dossier de candidature :

Nous demandons aux candidats de fournir un dossier finalisé contenant les points suivants :

- **Maximum 5 photos par thème**
 - Une image de chacune des photos soumises au format JPEG (dimension minimale de 1500pxl pour le petit côté)
 - Chaque image devra être nommée ainsi : NOM-Prénom-Thème-Titre de la photo.jpeg
Exemple : DUPONT-Martin-A la manière de -Van Gogh.jpeg
- Le dossier de candidature imprimé, rempli manuellement, signé à chaque page puis scanné.
- **L'ensemble doit être envoyé par email à lefestivalphotographique@gmail.com**
Nous vous invitons à utiliser le site « wetransfer.com » pour vos envois

ATTENTION : seuls les dossiers respectant l'ensemble de ces conditions seront considérés. Toute épreuve n'ayant pas ces informations au complet sera automatiquement refusée.

Envoyez l'ensemble avant le 31 mai 2023.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Sylvie SERGE :
Tel : 06 16 53 49 25

Mail : lefestivalphotographique@gmail.com

Cette inscription implique l'acceptation sans réserve des conditions de participation et d'exposition ci-dessus.

Date : __ / __ / 2023

Signature (Avec mention « lu et approuvé »)